



Association à buts multiples
des Communes de la Région
de Grandson

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MERCREDI 21 MAI 2014 A 19H30 SALLE COMMUNALE A CONCISE

Présidence : Michel BAHRAMI
Antoine Willer excusé

Ordre du jour :

1. 19h30 – 20h30 :
Rapport de synthèse ACRG Aide à la réorganisation :
Participation :
Représentants de SIDERE à Rolle :
 - M. Thierry Cuenod, chef de service
 - M. Marc Dvorak, bureau d'ingénieurs Herter & Wiesmann de la Tour de Peilz
 - MM. Christian Hoenger du SCAV et Rémy Courbat de l'ECA
 - MM. Jean-Pierre-Richoz et Damien Pasche de RWB
2. Appel (selon liste de présences)
3. Assermentations
4. Procès-verbal de l'assemblée du 13 novembre 2013 à Corcelles-près-Concise
5. Communications du Président
6. Communications du Comité directeur
7. Examen et adoption des rapports de gestion 2013
8. Examen et adoption des comptes 2013
9. Surveillance des chantiers : l'amiante
10. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance du Conseil
11. Divers et propositions individuelles.

1. Rapport de synthèse ACRG – Aide à la réorganisation :

Intervention de M. Christian Hoenger du SCAV, jusqu'à 19h50

Intervention de M. Rémy Courbat de l'ECA, jusqu'à 20h00

Intervention de M. Marc Dvorak, bureau d'ingénieurs Herter & Wiesmann, jusqu'à 20h20

Intervention de M. Thierry Cuenod, chef de service, jusqu'à 20h30

Discussion sur les sujets épuration, règlement, comptabilité, licenciements, entretien, fontaines, synergie et surtout dialogue.

On relèvera les arguments principaux d'une association qui va jusqu'à l'abonné : mise en conformité, professionnalisme et sécurité à toute épreuve sur tout le système.

A la question de M. François Payot de Grandson, au sujet de l'épuration, M. Cuenod répond que dans leur cas, la taxe est au m3 et l'association transmet ses données aux communes.

Les communes gèrent l'épuration mais pour l'eau, l'association a créé un règlement intercommunal, à l'entrée en vigueur du SIDERE, qui reprend les compétences communales en matière de distribution de l'eau.

Il n'y a plus de service des eaux à l'intérieur des communes, l'association entretient les sources et les captages, sauf si la commune doit refaire des captages.

L'association a fait poser des compteurs à toutes les fontaines mais pour une commune qui a des ressources, la consommation de ses fontaines est déduite.

M. Christian Hoenger relève qu'il s'agit de créer LA commune de l'eau, mais ce seront les délégués qui voteront les taxes. Ce qui n'a absolument rien à voir avec une fusion.

A la question de M. Johny Favre de Provence au sujet de remplacement de conduite, M. Dvorak répond que, les communes prennent l'initiative de présenter leurs projets, l'association évaluant l'intérêt d'une intervention de sa part (cas d'urgence excepté).

La question est la clé de répartition : s'il y a seulement remplacement de conduite sans autres travaux, sont à la charge de l'association : une quote-part ou un pourcentage pour fouille, encaissement, goudron. Par contre si la commune fait l'entier de la réfection de la route, l'association participe pour la plus-value des coûts des travaux en-dessous du goudron. Il s'agit de travailler en synergie et dans l'intérêt communal et le dialogue est important.

Conclusion de M. Jean-Daniel Cruchet :

Il remercie tous les orateurs.

Il n'est pas prévu de voter quoi que ce soit, ce soir.

Lors d'une prochaine séance, le Comité se penchera sur une proposition où la question financière reste principale, sauf si le Conseil décide ce soir d'empêcher le Comité d'aller de l'avant.

Le point de vue organisationnel est à voir, avec l'éventualité d'une prise en charge technique répartie entre Ste-Croix et Grandson, par exemple.

Ayant omis d'apporter quelques bouteilles de notre vin régional, il prie MM. Dvorak et Cuenod de bien vouloir l'en excuser. Ils les recevront ultérieurement.

2. Appel :

<u>Présents :</u>	But principaux	membres	35/53
	But optionnel eau	membres	31/46
	Communes	nombre	16/17
	Comité directeur	membres	7/7
<u>Excusés :</u>		membres	10/53
<u>Absents :</u>		commune	1/17
		membres	8/53

Le président salue les membres du Conseil et du Comité.

Il mentionne les documents envoyés avec la convocation et précise que, selon nos statuts, les conditions sont requises pour que le Conseil puisse délibérer valablement pour les buts principaux et le but optionnel.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Assermentations

- M. Jean-Louis Clignez, municipal à Tévenon
- M. Anthony Joseph, conseiller communal à Ste-Croix.

Les membres du Conseil se lèvent et le Président procède à l'assermentation.

4. Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 13 novembre 2013 à Corcelles.

Il n'y a ni remarque ni question, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

5. Communications du Président

M. Michel Bahrami informe les membres du Conseil de l'absence d'Antoine Willer, pour raison de santé et demande de l'indulgence vu son manque de pratique.

6. Communications du Comité directeur

Les relations entre la Sagenord, la ville d'Yverdon et l'ACRG se déroulent bien.

L'étude de la liaison Vugelles-Orges-Giez avance, projet qui représente un investissement d'environ 2 millions à charge de la Sagenord.

Surveillance des chantiers : il salue la présence des trois préposés et souhaite la bienvenue à Jacques-André Helfer.

Protection civile : les relations sont excellentes avec le major Claude Rutishauser et l'activité de Raphaël Graf se déroule à satisfaction.

Il passe la parole au major Claude Rutishauser qui, sur présentation power point, fait état de l'activité ORPC 2013. Jean-Daniel Cruchet remercie Claude Rutishauser pour son engagement.

7 & 8 Examen et adoption des rapports de gestion 2013

But optionnel 'eau' :

M. Didier Fardel lit le rapport de la Commission de gestion (annexe 1).
Il n'y a ni remarque ni question.

Le Président met au vote :

Les rapports de gestion et comptes 2013 pour le but optionnel 'eau' sont adoptés à l'unanimité.

Buts principaux :

M. Didier Fardel lit le rapport de la Commission de gestion (annexe 2).

Le Président met au vote :

Les rapports de gestion et comptes 2013 pour les buts principaux PC, santé et sécurité et surveillance des chantiers sont adoptés à l'unanimité.

9. Surveillance de chantiers : l'amiante

Alain Portner présente sur power point l'étude qu'il a réalisé avec Pierre-Alain Landry.
Il n'y a ni question ni remarque.

10. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance de Conseil

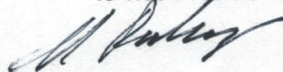
Le vice-président propose la commune de Sainte-Croix.

11. Divers et propositions individuelles

Jean-Daniel Cruchet précise que sur instruction du Préfet, la séance du Conseil intercommunal consacrée à l'adoption du budget devrait se dérouler en principe avant le 30 septembre. La prochaine séance est prévue le 1^{er} octobre 2014.

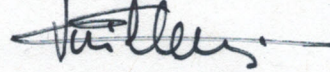
La séance est levée à 21h40

le vice-Président



Michel Bahrami

la Secrétaire



Noëlle Vuillemin



29 oct. 2014